



SANTÉ TRAVAIL

# 1<sup>er</sup> février 2023 : Le COVID 19 devient-il banal ?

**Amoncellement d'injonctions paradoxales, menaces, chantage, mépris sont des violences institutionnelles qui entraînent dégoût, souffrance et perte de sens au travail qui font fuir les professionnel.le.s. Cela aggrave encore plus le déficit d'attractivité de nos métiers déjà bien abimés. Pour des raisons purement économiques, la forte exposition et les décès des personnels de notre champ seraient-ils devenus acceptables ? Voici le revers de la médaille attribuée quand nous étions des « héros » !...**

## Historique des décisions absurdes et injonctions paradoxales :

- ⇒ **Mars 2020** : Crise sanitaire épidémie Covid, confinement généralisé (« on est en guerre »), les personnels de santé sont des héros et chair à canon, manque de matériel (pas de FFP2, masques chirurgicaux périmés et pas pour tous, zéro blouses, sacs poubelles...), peur, les pro tombent malades et certains meurent ;
- ⇒ **Juillet 2020** : le président nous offre des médailles, la prime Covid et le Ségur nous divisent ;
- ⇒ **Janvier 2021** : un vaccin, mais pas pour tous ;
- ⇒ **Février 2021** : interdiction de travailler et obligation d'isolement pour les Covid +, et non reconnaissance systématique en maladie professionnelle malgré les « promesses » ;
- ⇒ **12 juillet 2021** : le président décrète la vaccination obligatoire pour tou.te.s les professionnel.le.s de notre champ ;
- ⇒ **15 septembre 2021** : suspension sans salaire des non-vacciné.e.s ;
- ⇒ **Année 2021** : ordre et contre-ordre concernant les délais entre chaque dose de rappel du vaccin, ainsi que les durées de période d'isolement (10 jours / 7 jours / 5 jours) ;
- ⇒ **Janvier 2022** : les Covid + sont à nouveau autorisés à travailler pour palier le manque de personnel ;
- ⇒ **Année 2022** : 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> vague Covid ;
- ⇒ **Janvier 2023** : le gouvernement rétablit les contrôles systématiques aux frontières pour les voyageurs venant de Chine.

⇒ **1<sup>er</sup> février 2023** : rétablissement de la carence pour les arrêts maladie Covid, fin de l'isolement systématique et de la traçabilité des cas contacts.

## Face au mépris de ce gouvernement, envers l'ensemble des professionnel.le.s de la Santé et de l'Action sociale, la CGT revendique :

- La reconnaissance automatique en maladie professionnelle de TOU.TE.S les professionnel.le.s Covid +
- La réintégration des professionnel.le.s suspendu.e.s ;
- Des conditions de travail respectant la santé physique et mentale des personnels par des effectifs qualifiés et du matériel en nombre suffisant pour exercer nos métiers de façon digne et éthique ;
- Le respect vie professionnelle / vie privée par l'application de la réglementation du temps de travail ;
- La reconnaissance du travail réel, et non pas par les fiches de poste qui ne correspondent pas à la réalité du travail fourni ;
- La pénibilité reconnue par un départ anticipé à la retraite, ainsi que l'élargissement de la « catégorie active » dans la Fonction Publique Hospitalière et son élargissement au secteur privé ;
- L'arrêt de toute forme de "management" délétère pour les personnels.

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !**

Je me syndique



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : .....



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)